

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25457**

Intitulé

Artiste de théâtre corporel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Studio MAGENIA - Académie européenne de théâtre corporel	Directrice de l'association

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'artiste-mime

-met en scène- conçoit un projet seul ou avec partenaires : encadrement – il peut donc avoir en charge la logistique du projet.
-exécute une prestation, comme interprète : en adaptant ses techniques aux besoins d'un film d'un spectacle, d'un évènement ou d'une animation

-enseigne ses techniques –école, animation, atelier de pratiques amateurs et professionnelles.

Les activités exercées par l'Artiste de théâtre corporelle sont les suivantes :

- Interprétation de rôle au service de metteur(e) en scène, un/une chorégraphe, le/la réalisateur (trice) ;
- Mise en scène, Réalisation, Chorégraphie de ses propres spectacles ou dans des compagnies, cirques ;
- Enseignement dans des structures associatives, milieu scolaire ou structures professionnelles ;
- Perfectionnement dans la Recherche Théâtrale (théorique et pratique).

Les compétences ou capacités évaluées par cette certification sont les suivantes :

- Interpréter en assimilant rapidement les consignes d'un (une) metteur(e) en scène, d'un (une) réalisateur (trice), d'un (une) chorégraphe ;
- Répondre aux exigences d'un (une) metteur(e) en scène, d'un (une) chorégraphe, d'un (une) réalisateur (trice) à l'évolution de son projet artistique par sa maîtrise corporelle dans l'espace scénique, le rythme, par la danse, la précision du geste sa technique vocale chantée et parlée et son inventivité et réactivité en situation de spectacle ;
- Jouer avec ses partenaires en faisant preuve de disponibilité, d'écoute, d'inventivité et de rigueur ;
- Participer à l'effort collectif autour du projet d'un/une metteur(e) en scène, d'un/une chorégraphe, d'un (une) réalisateur (trice) ;
- Improviser en fonction de son public, sa liberté d'interprétation par sa culture générale, son inventivité, sa réactivité en situation de spectacle, par la connaissance de sa gamme d'expression, et sa capacité à émouvoir tout en faisant preuve de souplesse, d'adaptation, d'assimilation rapide des impératifs techniques et humains et également par sa connaissance des différents publics ;
- Composer la scénographie, la réalisation et la chorégraphie pour la mise en scène en dirigeant les acteurs (trices), mimes, artistes polyvalents(es) ;
- Organiser la logistique en dirigeant et en coordonnant une équipe technique ;
- Transmettre des techniques de jeu dans le cadre ludique nécessaire aux « élèves -amateurs(es) », aux enfants et adolescents(es) en s'adaptant aux différences de chacun et en prenant compte des diversités des élèves ;
- Transmettre des techniques de jeu dans le cadre ludique nécessaire aux « élèves -amateurs(es) », aux enfants et adolescents(es) en s'adaptant aux différences de chacun et en prenant compte des diversités des élèves ;
- Transmettre des techniques approfondies en développant les compétences artistiques des stagiaires, en apporter rigueur et méthode aux stagiaires pour leur futur métier d'Artiste polyvalent(e) et en appliquant les notions d'éthique, d'humilité et de respect nécessaire au métier d'artiste ;
- Approfondir ses connaissances théoriques en ajoutant dans son parcours de formation artistique des connaissances dans différents domaines comme la Scénographie, l'Histoire du Théâtre et avec différents pédagogues ;
- Maintenir et perfectionner ses compétences physiques pendant les périodes temporaires entre des spectacles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Théâtre, Théâtre Visuel, Cirque, Évènementiel, Animation d'ateliers, Théâtre de Rue, Animation 3D, TV et Cinéma, Diffusion de la culture française à travers le monde, Compagnies de Théâtre, Mime, Danse, Cirque, Théâtre Visuel, Télévision, Cinéma, Pub Web, Animation, Enseignement.

Comédien, mime, animateur, metteur en scène, scénographe, chorégraphe, enseignant, directeur de Compagnie, directeur d'acteur, auteurs.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1204 : Arts du cirque et arts visuels

L1203 : Art dramatique

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Réglementation d'activités :

Nous nous alignons sur la dénomination « artiste de spectacle » ou « artiste dramatique » pour les barèmes des salaires ou metteur en scène (pour la Propriété intellectuelle par exemple)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Devant un jury :

- Exécuter un numéro visuel de mime à partir de techniques corporelles
- Introduire et utiliser des éléments de danse dans une interprétation scénique libre ou chorégraphiée
- Utiliser la voix et le chant dans une interprétation scénique
- Réaliser une interprétation théâtrale
- Démonstration en situation des connaissances en Histoire du Théâtre, Dance, Mime et Culture Générale.

Validation des Acquis de l'Expérience :

dossier de VAE à remplir par le candidat, accompagné de preuves de l'activité et entretien ou étude du dossier avec le Jury.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	6 membres tous/tes professionnels/les dont 5 sont extérieurs/es au Studio Magenia
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	6 membres tous/tes professionnels/les dont 5 sont extérieurs/es au Studio Magenia
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	6 membres tous/tes professionnels/les dont 5 sont extérieurs/es au Studio Magenia

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 février 2008 publié au Journal Officiel du 21 février 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 21 février 2008 jusqu'au 21 février 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste de théâtre corporel" avec effet au 10 avril 2015, jusqu'au 17 mars 2021.

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste mime" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

contact@magenia.com

relationpublic@magenia.com

MAGENIA Académie Européenne de Théâtre Corporel

Lieu(x) de certification :

: Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Studio MAGENIA - Académie européenne de théâtre corporel : Île-de-France - Paris (75) [PARIS centre]

Studio Magenia - Académie Européenne de Théâtre Corporel 16 rue St Marc

75002 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Studio Magenia - Académie Européenne de Théâtre Corporel 16 rue St Marc

75002 Paris

Historique de la certification :

En 1974, création en France de l'appellation : « Théâtre Corporel » par Ella Jaroszewicz, créatrice de la Compagnie Magenia et du Studio Magenia-Académie Européenne de Théâtre Corporel.

Certification précédente : Artiste mime